



## AUTORISATION DE SORTIE DE GARDERIE MUNICIPALE DECHARGE AUTORITE PARENTALE A UN MINEUR

Dans le cadre de la garderie municipale, les tuteurs légaux peuvent autoriser un frère ou une sœur mineur(e) en plus des parents à récupérer un enfant.

Aı	née scolaire :/
Nom:	Prénom :
Elève de	à l'école de
Je, soussigné(e), (Nom et Pr	nom)
1	, autorise son frère ou sa sœur mineur(e) ci-dessous à venir chercher ale de (rayer la mention inutile*) :
- LAGARDE*	- MONTCLAR*
Nom:	Prénom:
incident qui pourrait avoir l	communaux et la commune de toute responsabilité civile et de tout eu à partir de ce moment et déclare renoncer à tout recours à leur nt est récupéré par son frère ou sa sœur mineur(e) à la garderie il est ité parentale.
Fait à:	le :
Signature des parents/tuteur	